



**HAL**  
open science

# Les logiques de formulation des vœux vers le supérieur à l'ère de Parcoursup

James Masy, Agathe Dirani, Esther Geuring, Céline Piquée

## ► To cite this version:

James Masy, Agathe Dirani, Esther Geuring, Céline Piquée. Les logiques de formulation des vœux vers le supérieur à l'ère de Parcoursup. *Éducation & formations*, 2025, 108, pp.7-28. <10.48464/ef-108-01>. <halshs-05340108>

**HAL Id: halshs-05340108**

**<https://shs.hal.science/halshs-05340108v1>**

Submitted on 31 Oct 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

# Les logiques de formulation des vœux vers le supérieur à l'ère de Parcoursup

Diversité des expériences d'orientation vers une université de province

James Masy  
Agathe Dirani  
Esther Geuring  
Céline Piquée

CREAD, Université Rennes 2

**Mots clés** orientation, aspiration, enseignement supérieur, Parcoursup.

**Keywords** *guidance, aspiration, higher education, Parcoursup.*

**Citer** Masy, J., Dirani, A., Geuring, E., Piquée, C. (2025). Les logiques de formulation des vœux vers le supérieur à l'ère de Parcoursup. Diversité des expériences d'orientation vers une université de province. *Éducation & formations*, 108, 7-28. DEPP, SIES. <https://doi.org/10.48464/ef-108-01>

Date de soumission de l'article : 03/03/2024

Date d'acceptation de l'article : 10/04/2025

**Correspondance** [james.masy@univ-rennes2.fr](mailto:james.masy@univ-rennes2.fr)

**Rappel** Les opinions exprimées dans les articles ou reproduites dans les analyses par les auteurs n'engagent qu'eux-mêmes et pas les institutions auxquelles ils appartiennent, ni a fortiori la DEPP et le SIES.

## Résumé

Alors que la France a longtemps été l'un des rares pays européens à permettre le libre accès à l'université en le soumettant à la seule détention d'un baccalauréat, la loi Orientation et réussite des étudiants (ORE) semble l'avoir substantiellement modifié par l'instauration de la procédure Parcoursup, entraînant alors une possible transformation des stratégies étudiantes. Dans la suite des travaux de Bourdieu (1974) et Convert (2010), cet article a pour objet d'analyser les choix d'orientation vers l'enseignement supérieur des néo-bacheliers d'une université de province, à travers la formulation de leurs vœux sur la plateforme Parcoursup. En effet, si les choix d'orientation vers l'enseignement supérieur se dessinent toujours autour d'un rapport au temps à venir, ceux-ci doivent dorénavant intégrer des nouvelles formes de rationalisation du choix prenant en considération la place de la filière dans l'enseignement supérieur y compris à l'université, laquelle est évaluée à travers le taux de pression qui s'y exerce et l'accessibilité qui en résulte.

## Abstract

**The logics of formulating wishes for higher education in the *Parcoursup* era**  
Diverse experiences of orientation towards a provincial university

While France has long been one of the rare European countries to allow a free access to the university by conditioning it to the simple possession of a baccalaureate diploma, the law "Orientation and success of students" seems to have substantially modified this access through the Parcoursup procedure, leading to a possible transformation of student strategies. If the higher education track choices are always shaped by the relation to the time to come, this must now integrate new forms of rationalization of the choice taking into consideration the place of the track in the higher education system including at university, which is evaluated through the rate of pressure exerted and the resulting accessibility of each track. In the perspective of the work of Bourdieu (1989) and Convert (2010), we analyze the higher education course choices made by new high school graduates enrolled in a French university, through the formulation of their wishes on the Parcoursup platform.

## Le temps de Parcoursup

En France, en 2018, la plateforme Parcoursup remplaçait Admission post-bac (APB). Si les deux procédures reposent sur le principe de rationalisation de l'orientation vers le supérieur (la généralisation, à l'échelle nationale, du calendrier et de l'algorithme d'affectation), de nouveaux arguments sont avancés par le gouvernement de l'époque. Le premier, c'est « l'échec » persistant en premier cycle, réalité déjà largement déconstruite par Bodin et Orange (2013). Le deuxième concerne le recours contesté au tirage au sort, possible avec APB, dans les filières universitaires en tension (nombre de candidatures supérieur aux capacités d'accueil). Le troisième évoque les inégalités qui fondent l'orientation, particulièrement l'accès à l'information. Ces éléments deviennent des justifications politiques pour réformer la procédure d'affectation, tout en prenant en compte les enjeux *supra*, comme l'harmonisation à l'échelle européenne avec pour fondement l'objectif affiché de construire une « Économie de la connaissance », qui s'inscrit dans la continuité du processus de Bologne, la démocratisation de l'enseignement supérieur (45 % de jeunes adultes de 25-34 ans titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur à l'horizon 2030) et la dématérialisation des procédures. En se situant à l'entrée de la quasi-totalité des formations de l'enseignement supérieur et à l'articulation d'un continuum d'orientation bac - 3/+ 3, Parcoursup définit un nouveau temps de l'orientation, suggérant tout à la fois une capacité partagée par tout le monde à se projeter dans le temps à venir, tout en limitant potentiellement l'accès à l'université à des jeunes qui n'auraient pas le bon baccalauréat ou les bons résultats.

En effet, le cadrage national de la procédure Parcoursup s'inscrit dans une double injonction qui vise à démocratiser l'accès à l'enseignement supérieur, tout en le rationalisant. En ce sens, Parcoursup intervient dans une logique renouvelée d'appariement optimal entre préférences des candidats et préférences<sup>1</sup> des formations (Gale & Shapley, 1962; Grenet, 2022). Pour ne pas retomber dans les travers du tirage au sort ou du manque de transparence de l'algorithme (comme pour APB), Parcoursup introduit alors une nouveauté : « *l'intervention humaine* »<sup>2</sup>, laquelle est nécessairement locale même si le cadrage est d'abord national (Geuring & Masy, 2021). À cette « intervention humaine » posée comme l'une des quatre innovations de Parcoursup, s'ajoutent la fin du tirage au sort, l'instauration de quotas et la non-hiérarchisation des vœux pour les candidats<sup>3</sup>.

Outre ces nouveautés, c'est le principe même du libre accès à l'université qui est remis en cause. L'intervention humaine était déjà systématique dans les filières sélectives, les commissions ayant à cet égard toujours eu à examiner les dossiers de candidature et classer ou refuser les candidats. À l'université, cette commission – dite commission d'examen des vœux (CEV) – doit classer tous les candidats sans pouvoir en refuser. Il en ressort un classement à partir duquel l'algorithme vise l'appariement optimal en proposant

1. Il s'agit d'une nouvelle tâche pour les acteurs de l'enseignement supérieur, qui, depuis la mise en œuvre de la loi ORE, sont appelés à définir des critères et à attribuer des coefficients – qui ne sont pas rendus publics – permettant de calculer une note à partir de laquelle un classement des dossiers de candidature est établi.

2. Ce terme est employé dans l'ensemble des publications ministérielles de cadrage. Voir par exemple ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Cahier des charges synthétique de la plateforme Parcoursup de préinscription pour le premier cycle de l'enseignement supérieur [https://services.dgesip.fr/fichiers/Cahier\\_des\\_charges\\_Parcoursup\\_1037416.pdf](https://services.dgesip.fr/fichiers/Cahier_des_charges_Parcoursup_1037416.pdf).

3. Chaque candidat peut faire jusqu'à 10 vœux et multiplier certains vœux dans les filières sélectives.

aux candidats une place dans une des formations pour laquelle ils ont émis un vœu. Dans le cas d'une formation en tension, c'est la capacité d'accueil qui détermine le nombre de candidats appelés. Ainsi, pour une formation proposant 200 places, les 200 premiers classés sont appelés. Dès lors que l'un d'entre eux refuse cette proposition, une place se libère et un nouveau candidat est appelé.

Une question que soulève cette nouvelle procédure est celle de la sélection à l'université qui jusqu'ici était très marginale. En effet, la logique de l'appariement optimal est une mise en correspondance d'attentes des candidats et des commissions. De sorte qu'une commission réalise un classement des dossiers selon les critères qui lui semblent les plus importants. Dans certaines filières, celles qui ne proposent pas une admission à l'ensemble des candidats du fait d'une capacité d'accueil moindre que celle du nombre de candidats, ce processus peut introduire une forme de sélection au sein de la filière. Il faut également souligner l'apparition de nouvelles logiques d'acteurs, très différentes d'un établissement à l'autre et d'une filière à l'autre. À cet égard, Frouillou, Pin et van Zanten (2020) ont montré que les modalités d'appropriation de la plateforme Parcoursup dépendaient du prestige de l'université et des caractéristiques du public, interrogeant particulièrement les modes de gouvernance. Les CEV ne sont néanmoins pas les seules à influencer le processus d'admission, qui dépend également des préférences individuelles des candidats, révélées au cours de la procédure. Par exemple, Dirani et Piquée (2024) ont souligné, à travers le « taux de rétention », la capacité toute relative des CEV à « retenir » les candidats les mieux placés, suggérant que dans certains cas ce classement ne traduit pas concrètement la sélection d'un certain profil d'étudiants. Leurs analyses statistiques montrent tout le poids du jeu de renoncements et d'acceptations, qui laissent entrevoir la place des stratégies individuelles des candidats dans la procédure d'affectation.

Du côté des élèves de terminale, la procédure Parcoursup s'entend dès lors comme un nouvel enjeu dans le processus d'orientation vers l'enseignement supérieur. Au cœur de cette procédure, les différentes phases durant lesquelles les candidats formulent leurs vœux et acceptent une proposition constituent un élément fondamental pour saisir le processus d'orientation et la place qu'y prend la procédure **FIGURE 1**.

## Le temps des aspirations

Au demeurant, les inégalités sociales d'orientation ont été clairement mises en évidence via l'analyse sociologique des orientations en tant qu'affectations finales des élèves dans certaines filières du système éducatif (Duru-Bellat & Kieffer, 2008 ; Landrier & Nakhili, 2010). Ces inégalités s'expliquent notamment par une valorisation socialement différenciée des filières d'enseignement et des débouchés professionnels qui y sont associés. L'étude de la construction des aspirations et de leur influence dans les parcours, dans le contexte d'APB, tenant compte notamment de la hiérarchisation des vœux, a permis de mettre en évidence le poids de ressources socialement différenciées mais aussi du territoire dans la construction de l'orientation post-bac (Rossignol-Brunet, 2022, 2024). Il s'agit ici d'étudier un segment temporel situé en amont des affectations finales, qui éclaire d'une manière nouvelle la construction des inégalités d'orientation. Ce temps émerge en tant que nouvel objet de recherche puisqu'il est conditionné par l'expérience que les jeunes font de la plateforme Parcoursup. Si la formulation des vœux (janvier-mars) ne détermine

■ FIGURE 1 Le calendrier Parcoursup 2020 en trois phases



Éducation &amp; formations n° 108, DEPP, SIES

Source : ministère chargé de l'éducation nationale ; ministère chargé de l'enseignement supérieur.

pas totalement le choix définitif (mai-septembre) et la formalisation des aspirations qu'il sanctionne, nous faisons ici le choix de nous limiter à cette deuxième phase. De plus, cette phase s'avère tout à fait pertinente en ce qu'elle permet de saisir un processus qui, au même titre que les aspirations ou le projet, implique une attitude face au temps à venir, laquelle est socialement distribuée (Masy, 2014). Ces vœux intermédiaires que les jeunes sont contraints d'émettre constituent une nouvelle manière d'appréhender l'expression de leurs aspirations.

Si l'on doit à la sociologie traditionnelle d'avoir situé le temps comme une donnée sociale (Durkheim, 1922 ; Gurvitch, 1963), le rapport à l'avenir reste une notion complexe. Pourtant la sociologie de l'éducation la mobilise comme un allant de soi. Une rapide revue de littérature permet d'en souligner la polysémie. Bien que Hoggart (1970) ait dès 1957 suggéré que l'avenir n'était pas l'apanage des pauvres, c'est dans *Les héritiers* (Bourdieu & Passeron, 1964) que l'on en trouve une première référence conceptuelle, présentée comme « l'avenir objectif de classe » (p. 95), c'est-à-dire comme les chances objectives qu'ont les héritiers d'accéder à l'enseignement supérieur. Il faut toutefois attendre les années 1970 pour qu'une sociologie des aspirations émerge (Chombart de Lauwe, 1969), offrant une perspective heuristique à la conceptualisation des attitudes individuelles et collectives face à l'avenir. Ainsi la « causalité du probable » (Bourdieu, 1974) confirme que « l'ambition consciente de s'approprier l'avenir par le calcul rationnel dépend étroitement des chances de réussir une telle appropriation qui sont inscrites dans les conditions économiques présentes » (p. 8) et définit en creux des aspirations « rêvées » ou « effectives » selon leur niveau de probabilité d'advenir. L'aspiration s'entend donc comme « une représentation de l'avenir dont la précision dépend tout à la fois de l'origine sociale et de l'histoire de l'individu, de la représentation qu'il se fait de l'avenir et des probabilités de réussir en fonction de son origine, sa place et la trajectoire sociale familiale » (Masy, 2014, p. 15).

Par la suite, l'aspiration ne peut se muer en stratégie que si elle est une volonté consciente des individus d'orienter leurs conduites selon un objectif défini (Ballion, 1982), autrement dit de transformer l'espace des possibles en l'espace du probable. Cette disposition par rapport à l'avenir s'inscrit *in fine* dans un habitus qui définit les potentialités objectives d'un à venir probable (Bourdieu, 1980). Cette acception bourdieusienne, quoique peu contestable à l'époque, apparaît incomplète aujourd'hui au regard des nombreux travaux sur la mobilisation familiale dans les parcours scolaires des enfants des classes populaires (Terrail, 1985 ; Poullaouec, 2004) et sur le rôle de facteurs externes : politiques éducatives, établissement, classe, enseignant (Nakhili, 2010, Draelants, 2013 ; Dutercq & Masy, 2018). Plus encore, elle ne permet pas d'accéder aux modalités de construction de cet avenir, car au-delà de l'objectivation du possible, c'est la représentation du futur qui nous intéresse ici. De sorte que la seule volonté comme principe organisateur de pratiques ne saurait suffire à saisir les pratiques de construction de l'avenir, telles que le projet.

C'est pourquoi nous nous intéressons à la réification des aspirations à travers les vœux, dans un cadre qui les structure et renvoie à une injonction au projet (Biémar et al., 2003). Or, tourné vers un « horizon temporel » (Pronovost, 1996) plus ou moins éloigné, le projet est surtout « *l'expression d'objectifs à atteindre par un ensemble de moyens spécifiques et selon un horizon temporel déterminé ; il suppose une représentation de chances raisonnables de réussite (un sentiment de maîtrise du temps), la présence de stratégies d'action à court et moyen terme, voire à long terme, ainsi qu'une perspective d'avenir* » (p. 59). Rapporté à la question scolaire, l'attitude face à l'avenir conditionne des parcours scolaires dont on sait qu'ils sont « *inégalement rentables et inégalement valorisés* » (Le Pape & van Zanten, 2009, p. 197).

On comprend à travers ces quelques auteurs que la maîtrise du temps à venir, depuis l'aspiration jusqu'au projet, est fortement corrélée à la capacité à manipuler le temps, dont le niveau le plus abouti serait la stratégie. Toutefois, si la structure sociale permet de saisir des niveaux de maîtrise comme des niveaux d'aspiration ou même d'ambition, elle ne permet pas à elle seule de saisir les logiques individuelles qui structurent le processus. Il est pour cela nécessaire de saisir le point de vue des acteurs en considérant chaque individu comme « *un acteur capable de maîtriser consciemment, dans une certaine mesure en tout cas, son rapport au monde* » (Dubet, 1994a, p. 128).

Les logiques d'action qui sous-tendent la sociologie de l'expérience en général peuvent être adaptées à l'enseignement supérieur : l'intégration, le projet, la vocation (Dubet, 1994b), toutes trois conduites par les grands principes du système universitaire que sont l'adaptation au marché des qualifications, la socialisation et la création intellectuelle. Nous nous attarderons sur la logique du projet – nommée aussi logique de la stratégie (Dubet, 1994a) – que l'auteur présente comme une « *représentation subjective de l'utilité des études par un acteur capable de définir des objectifs, d'évaluer des stratégies et leur coût [...] et l'exercice d'une subjectivité au sein de contraintes qui n'appartiennent pas à l'acteur* » (1994b, p. 513). Si la notion de projet à l'université intègre une prétention professionnelle et un éventuel projet d'apprendre (Jellab, 2011), la démocratisation – bien que ségrégative (Merle, 2002) – a soulevé de nouveaux types de projets en résonance avec le type de jeunesse (Galland & Lazar, 2022), dont le modèle étudiant est devenu un idéal-type. De sorte que l'on peut désormais penser l'accès à l'enseignement supérieur autour d'objectifs variés et variables selon les variations sociales du rapport au temps présent, autant qu'au temps à venir.

Par ailleurs, les stratégies d'orientation post-bac sont fortement corrélées à l'existence de deux sous-marchés<sup>4</sup> de l'enseignement supérieur : le technologique (traditionnellement court et professionnalisant) et le général (long et majoritairement universitaire) ; ainsi qu'au quasi-marché qui structure l'enseignement supérieur au niveau national et international (Musselin, 2008). Outre la concurrence souvent présentée pour expliquer la place des universités sur ce marché, les deux sous-marchés technologique et général se différencient par l'origine socio-scolaire de leur population, renvoyant aux dispositions socialement acquises et aux différentes formes de continuum curriculaire souvent tubulaires qui influencent le processus d'orientation. Le principal niveau considéré est donc la performance scolaire, distinguant ceux qui ont le choix de ceux qui ne l'ont pas ou peu. Ainsi, pour un bachelier technologique, l'orientation n'est pas nécessairement liée à un projet professionnel qui lui est souvent imposé par sa filière. À l'inverse celui qui a le choix, traduirait ses aspirations les plus effectives en projet, ou plus simplement en vœux conformes à ses goûts et son sentiment de capacité à poursuivre (Draelants & Braeckman, 2013). Quelle que soit l'amplitude du choix, Convert (2010) révèle « *le caractère de filières-refuges<sup>5</sup> de certaines disciplines* » (p. 30) qui suggère, chez certains bacheliers, l'existence d'une stratégie même minimale visant à intégrer coûte que coûte l'enseignement supérieur. On y trouve ainsi, les hommes de milieu favorisé, scolairement médiocres qui préfèrent l'IUT à l'université, ou encore les élèves de milieu modeste qui se réfugient à l'université en attendant de se réorienter vers une filière professionnelle sélective.

La notion de stratégie ne peut cependant pas rendre compte de l'hétérogénéité des attitudes à l'égard du temps à venir de ces élèves au moment d'élaborer leurs vœux et plus encore lorsqu'il faut choisir définitivement son orientation. La stratégie implique une forme de raison voire de rationalité (indépendamment du rapport au temps) qui s'avère complexe à assurer, dans le contexte d'incertitude qui entoure la procédure Parcoursup (d'autant plus dans les premières années de sa mise en œuvre). Dès lors, les candidats, acteurs principaux de leurs parcours, pourraient faire face à cette incertitude en s'appuyant sur leur imagination pratique et leurs ressources ouvrant sur une action rarement rationnelle. Autrement dit, il s'agirait pour certains élèves davantage d'une action tactique (Felouzis, 2001), c'est-à-dire une action basée sur les moyens (et non les fins) et sur cette imagination pratique face à une situation indéterminée. Ces tactiques apparaissent ainsi comme des « *réponses à des situations d'incertitude, quant aux conséquences futures des choix opérés* » (Felouzis, 2001, p. 37) qui permettent d'une certaine manière de donner du sens à l'incertain, devenant par là-même pré-stratégique. À l'aune de ces réifications du temps à venir dans le processus d'orientation, il convient de penser la procédure Parcoursup comme un « *espace des possibles immense au sein duquel la réalisation d'un parcours particulier dépend de la mise en œuvre d'une action tactique, qui s'inscrit dans les aléas et les circonstances* » (Felouzis, 2001, p. 30).

Enfin, comprendre les logiques de formulation des vœux implique de considérer les déterminants socio-scolaires qui constituent les fondements du rapport au temps à venir,

4. D'autres lignes de clivage peuvent être prises en compte dans l'analyse des processus d'orientation : les clivages traditionnels CPGE/université et sélectif/non-sélectif, mais aussi le clivage plus récent filières en tension/non en tension. Ce qui renverrait autant à la hiérarchisation des formations (Bodin & Millet, 2011) qu'aux caractéristiques de chacune d'entre elles (notamment en matière de recrutement et de capacité d'accueil).

5. Ces filières refuges (Convert, 2010) regroupent un ensemble de filières perçues comme moins difficiles, correspondant généralement moins à des choix véritables qu'à des positions d'attente.

mais aussi les conditions d'entrée dans ce nouveau temps de la jeunesse étudiante. En effet, les inégalités sociales qui se cristallisent dans l'attitude face au temps à venir s'expriment à diverses reprises au fil du processus d'orientation et sont susceptibles de conditionner la formulation des vœux. Cela nous permet de supposer que les inégalités sociales dans le rapport au temps, construites au fil du parcours, vont se traduire d'une manière spécifique et avec une certaine acuité durant la phase d'élaboration des vœux. Ainsi, nous éclairons d'une manière nouvelle la construction des inégalités sociales d'orientation, en nous focalisant sur un segment spécifique du processus et en considérant le point de vue des élèves.

L'objectif de cet article est donc d'analyser les spécificités des modalités individuelles d'élaboration des vœux, dans le contexte temporellement contraint de la deuxième phase de la procédure Parcoursup. Dans ce contexte spécifique, quelles formes d'inégalités sociales face à l'orientation les stratégies employées traduisent-elles ? Nous cherchons donc à caractériser les manières dont les élèves ont élaboré leurs vœux, notamment au regard de leurs caractéristiques socio-scolaires, pour dégager la place spécifique que tiennent le sous-marché universitaire et les filières-refuges en son sein.

## Méthodologie

Notre terrain d'enquête se limite à l'université en raison de sa position intermédiaire (Convert, 2010) sur le marché de l'enseignement supérieur. À cet effet, nous avons retenu l'université Louise-Michel qui fait partie des petites et moyennes universités selon le rapport éponyme de l'IGAENR (Aimé et *al.*, 2016). Elle est l'un des établissements les plus importants de son académie du fait d'une offre de formation diversifiée dans les domaines Arts, lettres, langues et communication (ALLC), Sciences humaines et sociales (SHS) et Sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps). La présence de filières courtes, professionnelles, sélectives comme de filières longues, générales et non sélectives, et de filières dites « en tension » en fait un espace privilégié pour saisir rétrospectivement le processus d'orientation vers l'enseignement supérieur.

La spécificité du périmètre de l'enquête convient d'être soulignée. En effet, nous nous intéressons aux logiques d'action, lors de la formulation des vœux, des étudiants finalement pédagogiquement inscrits à l'université Louise-Michel. En concentrant le regard sur un établissement, nous cherchons à mettre en évidence la diversité des logiques d'action, compte tenu des spécificités<sup>6</sup> des publics accueillis : s'y côtoient des étudiants aux caractéristiques socio-scolaires variées, dont les choix ont probablement suivi des logiques somme toute différentes mais nécessairement inscrites dans le temps à venir. En menant une enquête *a posteriori* nous cherchons à éclairer les logiques d'action dans la durée du processus, quitte à mettre en évidence des formes de rationalisation ultérieure des choix. Il s'agit donc de rendre compte de logiques construites dans le temps long de la procédure Parcoursup et des premiers pas à l'université.

6. L'exploitation des données du système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE) pour l'année 2019-2020, mise à disposition par le biais du catalogue de données Quetelet-Progedo-Diffusion, permet de mettre en évidence une population étudiante plus féminine, accueillant moins d'enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures et davantage de bacheliers professionnels qu'au niveau national.

Afin de saisir la manière dont les étudiants ont formulé leurs vœux pendant la procédure Parcoursup, nous avons mobilisé deux types de données, complémentaires en matière d'informations sur le processus d'élaboration des vœux. D'une part, des entretiens rétrospectifs de type compréhensif (Kaufmann, 1996) ont été menés auprès d'une quarantaine d'étudiants inscrits en première année de licence. D'autre part, nous nous sommes appuyées sur la base nationale de données Parcoursup<sup>7</sup> qui permet une analyse ciblée des caractéristiques socio-scolaires des 3 721 néo-bacheliers<sup>8</sup> ayant accepté une formation à Louise-Michel en 2019 et de leurs vœux ■ **TABLEAU 1**.

Concernant les étudiants ayant été soumis à un entretien, ceux-ci ont été sélectionnés parmi les étudiants de première année de licence volontaires ayant répondu à un appel à un entretien portant sur leur expérience de la procédure Parcoursup ■ **ANNEXE**.

■ **TABLEAU 1** Caractéristiques socio-scolaires des néo-bacheliers ayant accepté une formation à l'université Louise-Michel en 2019 (et comparaison avec l'ensemble des candidats Parcoursup néo-bacheliers en 2019)

	Néo-bacheliers candidats en 2019 ayant accepté une formation à Louise-Michel (n = 3 721)	Ensemble des néo-bacheliers candidats en 2019 (n = 714 130)
% de femmes	64,5	52,1
Boursier (du secondaire)	23,5	22,0
<b>PCS du référent<sup>1</sup></b>		
Favorisé (Cadre, profession intellectuelle supérieure)	22,4	24,8
Moyen (Artisan, commerçant, chef d'entreprise, profession intermédiaire)	27,2	23,7
Modeste (Agriculteur, employé, ouvrier)	41,2	40,1
Défavorisé (Inactif)	5,8	7,9
Inconnue	3,4	3,5
<b>Type de baccalauréat</b>		
Général	79,1	58,1
Technologique	14,2	22,2
Professionnel	5,2	18,9
Autre	1,5	0,8
<b>Mention au baccalauréat</b>		
Très bien	4,2	7,9
Bien	14,2	14,7
Assez bien	29,3	26,0
Sans mention	50,5	49,9
Inconnue	1,8	1,5

*Éducation & formations n° 108, DEPP, SIES*

**Lecture** : parmi l'ensemble des candidats néo-bacheliers effectivement inscrits dans une filière de l'université Louise-Michel, 64,5 % sont des femmes.

**Champ** : candidats néo-bacheliers inscrits sur Parcoursup en 2019.

**Source** : Pspu'stat, bases statistiques issues de l'application Parcoursup.

<sup>7</sup> L'accès à certaines données utilisées dans le cadre de ce travail a été réalisé au sein d'environnements sécurisés du Centre d'accès sécurisé aux données – CASD (Réf. 10.34724/CASD).

<sup>8</sup> Il s'agit bien ici uniquement d'étudiants entrant directement et effectivement dans le supérieur après l'obtention du baccalauréat, en l'occurrence à l'université Louise-Michel.

Nous avons donc obtenu un échantillon restreint aux seuls néo-bacheliers de 37 étudiants. Après nous être assurées de la diversité des profils en fonction de l'origine scolaire (voie, série et mention du baccalauréat) et de l'origine sociale (PCS des parents<sup>9</sup>), tant l'on sait que le processus d'orientation est lié à ces caractéristiques, la totalité des volontaires néo-bacheliers<sup>10</sup> a été retenue. Les questions concernaient le nombre de vœux émis, le type de vœux et surtout les raisons de ces différents choix. La durée moyenne des entretiens se situe autour de 1 h 30. Ceux-ci ont fait l'objet d'une analyse thématique horizontale (Bardin, 1985).

Concernant l'analyse secondaire de données de la base nationale Parcoursup, son utilité consiste d'une part à resituer les résultats dégagés au sein de l'université Louise-Michel parmi l'ensemble plus vaste des universités françaises. D'autre part, la base nationale Parcoursup permet également de resituer les situations dégagées à partir des entretiens individuels dans l'ensemble de la population mère que constituent les 3 721 néo-bacheliers ayant accepté une formation à Louise-Michel en 2019. Cette comparaison a donc été conduite en particulier pour ce qui concerne le nombre de vœux formulés et le type de formation souhaitée, sélective ou non par exemple.

## Des logiques d'action entre stratégie et tactique

Aux côtés des caractéristiques objectives des vœux formulés par les néo-bacheliers (nombre de vœux, dont ceux formulés pour l'université d'inscription, nombre de vœux sélectifs, type de formation demandée, etc.), l'approche compréhensive révèle tout son intérêt pour comprendre comment ces candidats ont formulé leurs choix. Si certains candidats, dotés d'une certaine maîtrise du temps et de l'information ont pu élaborer de véritables stratégies au regard de leur projet d'études ou professionnel, la majorité des enquêtés évoque plus souvent la formulation des vœux comme une épreuve face à laquelle ils ont davantage développé des tactiques pour contrer l'incertitude liée à Parcoursup.

Sans constituer une typologie exhaustive, trois logiques de construction des vœux ont pu être repérées à l'aide d'une analyse thématique horizontale (Bardin, 1985) : la logique du vœu unique, la logique de la multiplication des vœux et la logique des « filières-refuges ». Ces trois logiques traduisent des rapports au temps différenciés et en ce sens elles sont mises en lien avec les variables classiques influençant, voire structurant, certains choix : l'origine socio-scolaire, la présence ou non d'un projet, les conditions matérielles d'existence ou encore la proximité géographique de l'établissement. Elles traduisent aussi des capacités variables à reporter dans le temps le vœu intimement préféré ou à le reconstruire. En effet, sans être complètement nouvelles, ces logiques sont à considérer en lien avec la principale modification introduite par Parcoursup, à savoir la non-hiérarchisation des vœux.

9. La catégorie « favorisée », comprend tous les individus dont au moins l'un des deux parents est cadre ou de profession intellectuelle supérieure. La catégorie « intermédiaire » regroupe les répondants dont la profession la plus élevée pour au moins l'un des deux parents est agriculteur exploitant ou artisan, commerçant et chef d'entreprise de 10 salariés ou plus ou, enfin, profession intermédiaire. La catégorie « modeste » est composée des répondants dont la profession la plus élevée pour l'un au moins des deux parents est employé ou ouvrier. Enfin, la catégorie « très défavorisée » comprend les individus dont les deux parents sont inactifs.

10. Parmi les étudiants ayant alors donné leur accord, nous n'avons pas retenu les étudiants en réorientation dont les logiques de formulation des vœux et le processus d'orientation semblent très spécifiques.

## Le vœu unique

Parmi la déclinaison de logiques repérées dans le cadre de l'enquête, se dessine celle d'une certaine détermination dans la définition d'un projet clairement arrêté. C'est en particulier à travers la formulation d'un vœu unique que cette détermination apparaît, même si ce vœu unique constitue la logique la plus rare et en apparence la moins stratégique. En effet, un vœu unique implique un risque important de ne pas aboutir et d'être sans formation à l'issue de la procédure. On comprend ainsi que cette tendance ne concerne que 3,5 % des néo-bacheliers au niveau national et 2,5 % à Louise-Michel d'après la base de données nationale Parcoursup. Au niveau national, c'est plus souvent le fait des hommes et des étudiants avec mention Très bien. À Louise-Michel, si les différences ne sont pas significatives, eu égard au nombre faible d'étudiants relevant de cette logique (n = 94), on constate en effet que les étudiants ayant obtenu une mention Très bien sont plus nombreux (3,8 %) ainsi que les hommes (3,3 %) à avoir formulé un vœu unique que les autres (respectivement 2 % et 2,1 %). Si d'après les données nationales cette logique est principalement celle d'un public masculin issu de milieu favorisé et doté d'un fort capital scolaire, elle concerne également des étudiantes dont les aspirations sont perçues comme très probables et comme seule représentation du futur. Cette logique pourrait se traduire simplement par « ça ou rien ! ». La seule filière demandée est pensée comme la plus adéquate, soit par rapport à un projet professionnel affirmé, soit parce qu'elle semble tenir de la vocation. C'est par exemple le cas de Leïa qui, passionnée d'arts et souhaitant devenir professeure d'arts plastiques depuis son enfance, a formulé un vœu unique :

« Je sais que j'avais vraiment mis que ce vœu-là [Arts plastiques] et c'est tout. C'était vraiment ça ou rien. Et je sais que mes professeures étaient un peu inquiètes à ce sujet et du coup j'esquivais un peu. »

Leïa, favorisée, bac Sciences et technologies du design et des arts appliqués, mention Assez bien <sup>11</sup>.

Leïa a suivi cette logique malgré les conseils prodigués par ses enseignants d'assurer ses arrières en formulant des vœux de secours. Ni son bac technologique ni ses seuls résultats scolaires ne laissent augurer son acceptation dans cette filière en tension. Pourtant, son projet était comme elle le dit, « assez tout programmé » depuis le collège et en lien étroit avec des goûts pour une pratique artistique construite dans le temps long du parcours. Elle envisageait toutefois une alternative hors-études (service civique, année de césure, etc.), dans l'attente de pouvoir repasser par Parcoursup l'année suivante.

Dans une perspective analogue, Éva n'a « fait que musico [...] pas de sous-vœu, aucun plan de secours, rien [rires] » (Éva, intermédiaire, bac S, mention Assez bien) <sup>12</sup>. Ici, ce n'est pas le projet professionnel qui structure l'avenir, mais le projet d'apprendre qui se conjugue à sa passion. Le temps des études est envisagé comme une construction lente de l'avenir

<sup>11</sup>. Pour chaque extrait d'entretien, nous précisons les caractéristiques des enquêtés : origine sociale, baccalauréat et mention. Par ailleurs, l'ensemble des prénoms des enquêtés ont été modifiés afin de préserver leur anonymat.

<sup>12</sup>. Cette logique du vœu unique semble plus fréquente dans certaines disciplines, notamment artistiques. Parmi les 94 étudiants ayant formulé un vœu unique, 41 sont inscrits dans des formations artistiques, 18 dans des formations en Langues, lettres et civilisations (toutes langues confondues). Les 35 autres sont inscrits comme suit : 6 en Langues étrangères appliquées, 5 en Lettres/Humanités, Métiers du livre, 8 en Histoire, 1 en Géographie, 3 en Administration économique et sociale, 1 en Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales, 4 en Psychologie, 2 en Sciences et techniques des activités physiques et sportives et 5 en Sociologie.

qui permet d'affiner un projet de formation et professionnel jusqu'à présent timide, mais assuré dans un domaine disciplinaire particulier.

Le vœu unique traduit *in fine* une confiance en soi ou des moyens d'atteindre l'objectif visé. Si on ne peut pas imputer une stratégie à cette logique, on ne peut pourtant pas la dissocier de la vocation qui ici trouve son ancrage dans une passion (en particulier dans les filières artistiques qui cumulent 41,6 % des étudiants n'ayant formulé qu'un seul vœu). Elle croise aussi parfois un ancrage territorial qui conditionne l'entrée dans le temps des études et celui de la jeunesse ou comme le dit Éva : « *je vais tenter l'expérience, fac, musique, mais par contre je vais rester [dans ma ville] parce que comme ça je connais la ville* ».

### La multiplication des vœux

À l'opposé du vœu minimaliste, multiplier les vœux est le fait de la grande majorité des candidats. Concrètement, les 3 721 néo-bacheliers ayant accepté une formation en première année à Louise-Michel en 2019 avaient formulé 8,7 vœux en moyenne, contre 9 au niveau national. Certains ont pu émettre jusqu'à 81 vœux et un quart des néo-bacheliers ont formulé plus de 10 vœux (10 % plus de 15). Cette multiplication est liée aux caractéristiques scolaires : plus la mention au baccalauréat est élevée, moins les néo-bacheliers ont formulé de vœux, allant de 9,1 vœux en moyenne pour les étudiants sans mention à 7,5 pour ceux avec mention Très bien.

Cette logique de multiplication semble s'imposer comme une tactique préventive pour certains candidats à l'entrée à l'université. En effet, dans ce cas, ce n'est pas tant le nombre des vœux qui importe, qui ne témoigne pas nécessairement d'une stratégie, que leur nature ouvrant sur une logique d'optimisation des chances pour laquelle deux sous-modalités ont pu être distinguées.

### Cette formation à tout prix !

La même mention d'une licence peut être demandée dans plusieurs universités : soit dans l'académie d'origine (pour ne pas partir trop loin), soit partout en France (pour maximiser les chances ou par volonté de gagner en indépendance). Autrement dit, il s'agirait d'obtenir cette formation à tout prix en raison des aspirations d'études ou professionnelles qui y sont associées, peu importe où. Néanmoins, les établissements demandés sont hiérarchisés selon leur réputation et les conditions matérielles possibles.

C'est par exemple la logique qu'a suivie Marion dont le projet de devenir psychologue est affirmé. Habitant en périphérie de Paris, elle a souhaité en partir tout en privilégiant une université et surtout une ville dans laquelle elle se sentirait bien :

« *En fait en région parisienne, y'a une fac de Psycho qu'est bonne et deux vraiment très très mauvaises et qui sont très loin de chez moi et vu le loyer à Paris, bah, je pouvais pas me permettre d'avoir un appartement. Et donc... à la base, je voulais vraiment aller à Paris, mais j'me suis mise à mettre des facs un peu partout en France, vraiment partout, aux quatre coins de la France et... Ouais, j'ai mis Montpellier, Lyon, euh... Lille. J'ai tout mis [rires] le plus de facs possible ! Qui étaient réputées comme bonnes. »*

Marion, favorisée, bac L, mention Très bien.

Multipliant le même vœu (Psychologie) dans plusieurs villes, ce n'est que progressivement qu'elle a opté pour Louise-Michel en priorisant le cadre de vie.

Léa, qui souhaitait intégrer une licence Staps avec un projet d'apprendre et une timide aspiration à devenir pompier, souligne, elle aussi, les conditions matérielles, mais à l'inverse de Marion, le départ aurait pour elle un double coût : affectif et financier.

*« J'aurais pas les moyens [de partir], parce que c'était beaucoup trop cher, parce que, en plus, j'aurais dû prendre un appart du fait que c'était trop loin de chez moi, donc plus payer l'année... ça aurait pas été possible. Mais j'ai quand-même tenté puisqu'au cas où j'aurais travaillé, j'aurais fait le maximum quand-même. [...] Mais oui, oui, tout en restant... parce que je voulais quand-même rester assez proche de ma famille. Mais ça me dérangeait pas de prendre un appart, de quitter pour... pour plusieurs semaines ou plusieurs jours. »*

Léa, intermédiaire, bac ES, mention Assez bien.

À travers cette logique, la stratégie, entendue comme une représentation précise et élaborée du temps à venir, est dominante. Outre la compétition et l'incertitude inhérentes à la procédure Parcoursup, elle suggère également des enjeux dépassant l'orientation vers l'enseignement supérieur, de sorte que les aspirations sont soumises à un équilibre entre les contraintes, les ressources et les objectifs. Certains vœux constituent alors une anticipation du temps à venir de type volitif (Boutinet, 2005), c'est-à-dire qui demeure de l'ordre du souhait, mais qu'il est peu probable qu'elle advienne, quand l'un réifie non seulement une aspiration mais également un choix anticipé de la formation et de l'établissement.

### **Tout et partout... ou presque !**

À travers la logique de la multiplication, la sous-modalité « tout et partout... ou presque » associe l'absence de projet d'orientation et la certitude de vouloir poursuivre ses études. Plusieurs formations (tout) et établissements (partout) sont par conséquent demandés en profitant de la non-hiérarchisation des vœux et du temps de réflexion qu'elle permet. Dans ce cas, il s'agirait donc de s'assurer un espace des possibles avant de progressivement affiner la décision finale, parfois avec l'idée de s'en remettre à une sorte de hasard algorithmique comme l'exprime Axelle :

*« Je savais pas du tout quoi faire, j'avais plein d'hypothèses... [mais] je me sentais vraiment... [rires]... mal ! Je me sentais pressée et tout ! Et du coup j'ai décidé... 'fin je m'étais intéressée un peu au DUT Technique de commercialisation. Mais j'étais vraiment pas sûre de moi, donc j'ai mis ça. J'ai dû en mettre trois, un truc comme ça. J'ai mis du Droit parce que ma maman me voyait avocate, donc... [rires] ! J'me suis dit, bon, allez ! Ça va lui faire plaisir ! Donc j'ai mis deux ou trois facs de Droit. Et j'ai mis... Staps. Et c'est... Staps ça s'est décidé vraiment à la dernière minute. [...], j'étais vraiment pas sûre de moi ! J'me suis dit, je pense que Parcoursup décidera à ma place. »*

Axelle, intermédiaire, bac ES, mention Bien.

Face à l'incertitude de la procédure Parcoursup mais plus encore de sa propre indécision, Clara (intermédiaire, bac ES, rattrapages) a demandé une formation optique, des Instituts de formation en soins infirmiers, des licences Psychologie accès santé, Études arabes,

Histoire et enfin Arts plastiques, le tout dans sa ville. Ce n'est qu'au cours du délai entre la formulation des vœux et l'ouverture de la phase finale de Parcoursup qu'elle a éclairé ses souhaits, favorisant Études arabes. Quand le flou est prégnant, il s'agit de « fermer » raisonnablement les possibles lors de la formulation des vœux, tout en se laissant stratégiquement le temps de reporter le moment du choix en espérant la précision des aspirations.

La multiplication des vœux peut ne pas viser une formation mais un établissement en particulier, c'est le cas d'environ 10 % des néo-bacheliers ayant accepté une formation à Louise-Michel, seule université demandée. Toutefois, ce n'est pas nécessairement l'établissement qui est visé mais son offre de formation, « *parce qu'à la fac, ils font tout !* », comme le dit Cléo. Étudiante en Arts du spectacle, elle était particulièrement dans le flou tout au long de la procédure. Elle a formulé ses vœux au fur-et-à-mesure, sans réelle stratégie autre que de suivre ses goûts et l'auto-évaluation de ses compétences :

*« Je savais pas, mais en même temps y avait plein de trucs qui m'intéressaient [donc] autant choisir un truc qui me ferait plaisir et dans lequel je pourrais y arriver, donc je savais pas trop quoi prendre, donc au final j'avais envie de prendre Lettres parce que c'est un truc qui m'a toujours plu, donc j'ai demandé Lettres. Après j'avais demandé Histoire, parce que c'est un truc que j'aime bien aussi, l'histoire, donc pourquoi pas. Et... et j'ai fini totalement par hasard en cherchant des formations sur internet par tomber sur Arts du spectacle. »*

Cléo, favorisée, bac L, mention Très bien.

Si le « tout » est un flou que la procédure finit par réguler, le « partout » est somme toute très relatif, à l'instar de Clara obligée à la cohabitation au domicile familial. Ou pour Cléo qui n'a finalement candidaté qu'à Louise-Michel dont l'offre de formation correspondait à ses appétences.

Enfin, bien que la hiérarchisation ne puisse pas être matérialisée à travers la procédure, les vœux peuvent l'être, en tout cas du point de vue des élèves. Une formation est alors considérée comme « *premier vœu* », mais l'incertitude propre à Parcoursup pousse les candidats à penser une alternative « *au cas où* » comme l'explique Alice inscrite en Sciences de l'éducation :

*« Au niveau des vœux, euh si ça tenait qu'à moi, j'aurais mis Sciences de l'éducation [dans ma ville] et Sciences de l'éducation Lille parce que mon Papa habite à Lille. Du coup j'aurais mis ça. Et je me serais arrêtée... Si, j'aurais mis Sociologie [dans ma ville] et Sociologie Lille pour vraiment "bouée de sauvetage". J'me serais arrêtée là. Ma professeure principale, vu ce que j'avais mis sur mon Parcoursup m'a dit : "Alice, vraiment, ça va pas du tout ! Y'en a pas assez, imagine ça marche pas, t'es pas prise en fac : comment tu fais, où est-ce que tu vas !". Donc, me voilà à mettre deux nouvelles licences. »*

Alice, intermédiaire, STMG, mention Très bien.

De l'ordre de la prévention des risques d'échec, cette hiérarchisation subjective des vœux se rapproche le plus de la tactique en alliant un avenir souhaité et une représentation pourtant incertaine du temps à venir en raison de la procédure Parcoursup.

La logique de multiplication des vœux traduit des rapports à l'avenir très hétérogènes et des conditions d'entrée dans le temps des études qui le sont tout autant. On y trouve autant la stratégie des classes supérieures qui dispose du capital informationnel nécessaire, du niveau scolaire adéquat et des conditions de réalisation des aspirations, que l'action tactique des classes moyennes qui semble chercher dans la procédure une réponse quasi magique à leur incertitude ou qui cherche au contraire à pallier l'incertitude de la procédure.

Lorsque les vœux sont multiples, leur position dans la hiérarchie des formations du supérieur et leur caractère sélectif ou non permettent de dessiner deux dernières logiques en s'appuyant sur la notion de « *filiales-refuges* » de Convert (2010) où les licences à l'université constituent une alternative aux filières sélectives dans le cas d'un refus. En reprenant et en schématisant la hiérarchie des formations pour catégoriser les vœux des étudiants, l'université, eu égard à sa position intermédiaire sur le marché de l'enseignement supérieur (Bodin & Millet, 2011), pourrait en effet devenir un refuge soit « *par le bas* », soit « *par le haut* ».

### Les filières refuge

La logique de refuge témoigne d'une forme de prudence et d'une incertitude quant aux chances d'aboutir des premiers vœux émis. Elle subsiste chez les lycéens, acteurs au centre du processus, alors même que Parcoursup n'exige pas de leur part un classement des vœux.

À Louise-Michel, 65,8 % des néo-bacheliers ont formulé au moins un vœu sélectif. On compte en moyenne 4,2 vœux sélectifs par néo-bacheliers. À ce stade, le profil socio-scolaire de ces étudiants est difficile à établir, car il dépend largement de la manière dont on va considérer l'échec à l'entrée dans une filière sélective et la proposition alternative de s'inscrire dans une filière non sélective.

### Refuge « par le bas »

Dans le cas d'une formulation de vœux qui implique en priorité une ou plusieurs filières sélectives et prestigieuses (IEP, Beaux arts, CPGE, etc.), l'université s'inscrit dans une anticipation des risques de refus et l'acceptation le cas échéant du déclassement des aspirations. Sans surprise donc, le lien avec l'origine socio-scolaire apparaît très nettement. Le nombre de vœux vers ces filières sélectives et prestigieuses est d'autant plus élevé que la PCS est élevée avec par exemple un rapport de 1 à 3 entre enfants d'inactifs et enfants de cadres. De même, plus la mention est élevée et plus ces vœux sont nombreux, allant de 1,5 en moyenne pour les néo-bacheliers avec mention Très bien à 0,3 pour les bacheliers sans mention. Ce cas de figure reste néanmoins marginal puisque seulement 5,2 % des vœux des étudiants ayant accepté une formation à Louise-Michel concernent ce type de formations élitistes. Même limité, le nombre de vœux n'empêche pas la logique de refuge, comme pour Mila inscrite en LLCER Anglais.

« *J'ai pas fait beaucoup de vœux. Je sais que j'avais beaucoup de mes amis qui avaient des plans A, B, C, D, E, euh moi j'avais un plan A [Sciences Po] et un plan B [LLCER].* »

**Enquêtrice :** « *Donc deux vœux ?* »

« *Ouais. Je crois que j'ai fait deux vœux... non ! J'ai dû en faire trois, j'ai dû mettre une autre, mais le troisième je voulais pas du tout faire. Je crois. [...]* Mais je savais que

*normalement je serai prise dans mon plan... dans mon plan B, 'fin à Louise-Michel, quoi. »*  
Mila, favorisée, bac L, mention Très bien.

De même, la part de vœux sélectifs n'est pas nécessairement la plus importante comme le souligne l'exemple de Tom, étudiant en histoire :

*« J'avais fait pas mal de vœux. Donc j'avais mis... donc en premier vœu, le concours de Sciences Po [...] après en deuxième j'avais mis... Histoire à Louise [...]. Après j'ai mis Sociologie à Louise. Après j'ai mis Histoire et Socio à Nao. Je crois que j'avais mis ces cinq. »*

Tom, intermédiaire, ES, mention Très bien.

Dans les deux cas présentés, le concours d'entrée à Sciences Po a été préparé suggérant une aspiration anticipée mais sans qu'elle ne soit, en l'occurrence, traduite en projet. Parallèlement, les vœux soulignent aussi l'anticipation d'un possible échec au concours. L'université devient dès lors un refuge où se replier le temps d'attendre une nouvelle session ou d'affiner son projet à travers des formations accessibles, acceptables et sans risque pour eux. Les étudiants mobilisant la recherche de filières refuge « par le bas » bénéficient généralement d'un capital scolaire jugé par eux-mêmes comme étant potentiellement insuffisant pour prétendre intégrer sans risque la filière sélective visée en première intention. La prise en compte de la dimension subjective dans l'appréciation du capital scolaire apparaît ici nécessaire pour comprendre la situation de ces étudiants qui objectivement ont fait preuve de réussite, ce qui se traduit notamment dans les mentions obtenues au baccalauréat.

### Refuge « par le haut »

À Louise-Michel, 39,1 % des vœux des admis ont concerné des formations sélectives, mais cette fois-ci courtes professionnalisantes (STS, BUT). À l'inverse des refuges « par le bas », le nombre de ce type de vœux est d'autant plus élevé que la PCS est basse avec par exemple en moyenne 3,1 vœux pour les étudiants issus de la catégorie favorisée et 4,8 pour ceux issus de la catégorie défavorisée. Enfin, plus la mention est élevée et moins ces vœux sont nombreux, allant de 0,8 vœu en moyenne pour les étudiants avec mention Très bien à 4,2 pour les étudiants sans mention. Lou, d'origine défavorisée, a fait 19 vœux dont 17 en institut de formation en soins infirmiers (IFSI) et deux à l'université en psychologie :

*« En fait la fac... en fait au lycée j'étais pas très assidue, j'y allais pas très souvent et tout ça et du coup [ma PP] s'disait qu'à la fac j'allais vraiment plonger, quoi, puisque faut tout faire tout seul. »*

Lou, défavorisée, ES, mention Assez bien.

Le refuge « par le haut » pourrait alors symboliser la mobilité sociale ascendante de ces étudiants, mais c'est davantage le symbole d'aspirations bridées par l'origine socio-scolaire. Laïssa a demandé « sept ou huit BTS » dans la continuité de son baccalauréat et dans la perspective de travailler dans le e-commerce. Pour s'assurer de ne pas se retrouver sans rien, elle a aussi demandé la licence AES dans sa ville, mais sans aucune appétence pour l'université, voire une forme d'auto-sélection :

« Pour moi, l'université c'est complexe. C'est pas tout le monde qui peut réussir à l'université, hein. »

Laïssa, défavorisée, bac STMG, mention Bien.

Pour Lou et Laïssa, l'université, bien qu'acceptable, n'est que peu désirable du fait même de sa position trop élevée par rapport aux « aspirations effectives » (Bourdieu, 1974) et à leur sentiment d'incapacité à réussir.

« Par le haut » ou « par le bas », l'université est considérée comme un refuge dans l'expectative d'obtenir la formation ciblée l'année suivante à travers un processus d'orientation retardée (Rossignol-Brunet, 2022) ou de déplacer ses aspirations à partir d'un chemin de secours quand le premier est contrarié ou se révèle finalement impossible. Son intérêt repose alors en grande partie sur le type de projet. « Par le bas », on constate que le projet d'apprendre n'est pas altéré par le modèle universitaire qui ne comporte aucun risque. En revanche, « par le haut », c'est le projet professionnel qui pousse à attendre à l'université malgré de fortes réticences face au modèle proposé qui s'avère beaucoup plus risqué. On retrouve *in fine* dans cette logique la ségrégation socio-scolaire, c'est-à-dire les inégalités d'orientation vers l'enseignement supérieur. En effet, l'origine socio-scolaire définit le niveau de risque et traduit en creux une représentation de l'université et un sentiment de capacité à y réussir.

## Conclusion

L'objet de notre enquête, à savoir l'émission de vœux non hiérarchisés et dans le temps contraint de la procédure Parcoursup pour les lycéens, nous permet de réinterroger les inégalités dans la construction des aspirations, ici matérialisées par des vœux. Nous avons fait le choix d'observer le processus en oblitérant l'expérience Parcoursup du choix définitif, bien que tous les enquêtés aient intégré Louise-Michel de manière effective. En d'autres termes, nous avons focalisé notre attention sur les logiques de formulation des vœux et non sur celles de l'acceptation ou non des formations proposées. Les déterminants de cette acceptation définitive sont en effet particulièrement complexes à appréhender, puisqu'ils se situent à la croisée des logiques de formulation des vœux, des logiques d'intervention humaine (lycée, famille, commissions d'examen des vœux), de la logique algorithmique, des quotas du rectorat et enfin des propositions qui sont effectivement faites aux candidats. Plus qu'une forme rationnelle, le choix définitif s'organise autour d'aspirations aux horizons temporels plus ou moins étendus, depuis le désir de s'envoler du nid familial, jusqu'à celui de se doter de toutes les chances de réaliser son projet professionnel, le tout croisant une procédure opaque dont l'expérience s'avère souvent stressante et pour certains injustes (Bretton & Haute, 2021). Concrètement, trois logiques de formulation des vœux ont été identifiées dans cet article (le vœu unique, la multiplication des vœux et les filières-refuges) qui reflètent la transformation des aspirations en vœux et mettent en lumière un rapport au temps socialement marqué. En cela, elles permettent de saisir la manière dont les candidats appréhendent et s'emparent de Parcoursup, selon le degré de précision de leurs aspirations et leur sentiment de capacité à réussir face à l'incertitude de la procédure. Cette phase de la formulation des vœux est *a priori* la moins contraignante en ce qu'elle n'interdit rien d'autre que ce qu'un éventuel « plafond de verre » leur interdit. Ouvrant la procédure, elle circonscrit pourtant les propositions qui leur seront faites, définissant pour un temps au moins leur avenir.

La logique du vœu unique rend compte d'une projection claire dans l'avenir, guidée par une passion. Les milieux favorisés et les mentionnés au bac étant surreprésentés, on y retrouve le sentiment de capacité à réussir qui projette l'individu dans une représentation plus ou moins concrète du temps à venir, fût-il contraint ou choisi, court ou long, étudiant ou professionnel.

La logique de multiplication des vœux traduit des rapports à l'avenir plus hétérogènes. Dans le cas d'étudiants représentés dans la sous-modalité « cette formation à tout prix », le rapport au temps se rapproche de celui des étudiants de la logique du vœu unique. Le projet ou la passion dessine un avenir plus ou moins concret qu'il s'agit de rendre effectif en optimisant les chances d'admission. Dans le cas d'étudiants représentés dans la sous-modalité « tout et partout », la projection dans l'avenir est plus floue, plus incertaine, guidée essentiellement par le désir de poursuivre des études et les appétences. Dans les deux cas, la multiplication traduit un espace des possibles circonscrit et la capacité des jeunes à se saisir de manière plus ou moins stratégique de la non-hiérarchisation des vœux. Pour d'autres, en revanche, la hiérarchisation de leurs vœux renvoie, aussi subjective soit-elle, à l'anticipation de refus et donc un moindre sentiment de capacité à réussir. Cette multiplication peut donc faire office de stratégie pour certains qui disposent de ressources (informationnelles, scolaires, économiques) pour se permettre des vœux aux conséquences incertaines, comme de l'action seulement tactique pour d'autres qui s'en remettent à une procédure quasi magique ou aux hasards que la vie peut offrir.

Enfin, la logique du refuge concerne des élèves actant une prévention des risques d'échec, celui de ne pas accéder à la formation sélective ciblée. Si l'on peut se permettre de filer la métaphore du refuge de montagne de Geuring (2024), le refuge « par le bas » concerne des jeunes qui envisagent l'hypothèse d'une surestimation de leurs capacités en demandant ce type de formation et anticipent donc la possibilité de s'arrêter dans un refuge au cours de leur ascension, en l'occurrence, l'université. Faute de place dans le premier refuge qui suffisait à leur projet initial d'ascension, d'autres ont en revanche dû poursuivre cette ascension qu'ils ne pensaient pas accessible, ni même souhaitable, afin d'atteindre un refuge « par le haut ». Cette anticipation d'aspirations contraintes par la procédure Parcoursup correspond également à l'anticipation d'un autre futur potentiel en demandant une filière universitaire dans laquelle la projection est possible ou en envisageant la possibilité de reconstruire au dernier moment un espace des possibles.

À ce niveau de l'enquête et de l'expérience encore récente qu'en ont les acteurs, on peut affirmer que, sans avoir totalement rebattu les cartes, la procédure Parcoursup constitue un défi face au processus de construction, d'expression et de formalisation des aspirations. En effet, ce n'est pas l'avenir objectif qui est remis en cause, mais la capacité à maîtriser le temps à venir qui est au cœur d'une procédure exacerbant l'incertitude que revêt l'avenir. Celle-ci amène à élaborer des tactiques ou des stratégies selon l'avenir objectif que promet leur origine socio-scolaire. On retrouve les affres du « continuum bac - 3/ + 3 » au cours duquel les élèves doivent « choisir » leur orientation scolaire, leurs filières, leurs spécialités, *in fine* leur avenir, le tout reposant sur le postulat d'une maîtrise partagée du temps à venir.

Il convient de rappeler que l'analyse présentée ici n'est que partielle puisque fondée sur un échantillon limité, dans une université spécifique. En effet, la majorité des interviewés ont obtenu ce qu'ils considéraient comme le « premier vœu » et avait réellement pensé

Louise-Michel comme une « bonne » option. L'université comme « vœu de secours » (ou l'université « par défaut »), par rapport à des formations vues comme plus ou moins prestigieuses, n'apparaît pas clairement, sinon pour une minorité d'étudiants, et pourrait être plus prononcée pour d'autres candidats dans d'autres établissements et d'autres territoires. Dans cette perspective, il est évidemment possible que d'autres logiques existent. La diversité des logiques de formulation des vœux s'exprimerait alors d'autant plus que les aspirations mettent en concurrence des filières qui sont ou non sélectives, élitistes ou en tension.

Enfin, l'hétérogénéité des modalités de construction des vœux suggère que l'expérience de la procédure reste conditionnée par la représentation que chacun se fait des études, de ses chances d'y accéder et d'y réussir. La logique du projet (Dubet, 1994b) rejoint alors celles de l'intégration et de la vocation. La représentation subjective de ce qu'est l'université rencontre celle de l'utilité : devenir étudiant n'étant pas toujours et simplement une ambition, mais aussi un espace de liberté et de construction de soi recherché (Geuring & Masy, 2023). Autrement dit, l'absence de projet professionnel ou de projet d'études ne peut être présenté comme une orientation par défaut dès lors qu'un projet de jeunesse – au sens du type d'expérience de jeunesse désiré – se dessine, soulignant les effets de la massification de l'enseignement et du modèle de jeunesse étudiante que promettent des universités telles que Louise-Michel.

Ainsi, une université dans laquelle se côtoient néo-bacheliers d'origines favorisées et défavorisées, mentionnés du baccalauréat ou non, pourrait être qualifiée en elle-même d'« université-refuge », mais en reprenant une autre signification du terme. Si la filière-refuge est entendue comme voie alternative de secours, dans le cas présenté l'« université-refuge » apparaît comme un « havre », un espace symbolique au sein d'un espace socio-scolaire hiérarchisé. Au-delà même des attentes en matière d'aspirations, de modalités de formulation de ces aspirations et de la réalité de l'affectation, l'université – et cela reste à explorer – pourrait recouvrir tout un ensemble d'attentes plus ou moins symboliques pour ces jeunes venus construire leur avenir. Cette analyse microsociologique issue de l'étude de logiques de néo-bacheliers dénote avec l'analyse macroscopique d'établissements que l'on sait en compétition à l'échelle internationale (Harari-Kermadec & Moulin, 2015).

**ANNEXE** Tableau récapitulatif des entretiens et des variables mobilisées

N°	Prénom	Genre	Bac	Année bac	Catégorie sociale	Origine géographique	Filière (2020-2021)
1	Albert	H	S (TB)	2020	Favorisée	Département	Psycho. et Histoire
2	Alice	F	STMG (TB)	2020	Intermédiaire	Département	L1 SDE
3	Anna	F	ES (AB)	2020	Favorisée	Département	L1 LLCER Anglais
4	Armen	H	S (TB)	2020	Favorisée	Région	L1 Géographie (arrêt fin du S1)
5	Axelle	F	ES (B)	2020	Intermédiaire	Région	L1 Staps
6	Ben	H	S (B)	2020	Intermédiaire	Département	L1 Staps
7	Cannelle	F	L (AB)	2020	Intermédiaire	Région limitrophe	L1 Arts plastiques
8	Charlotte	F	L (B)	2020	Intermédiaire	Région	CPGE-AL L1 Histoire (antenne)
9	Clara	F	ES (s.m.)	2020	Intermédiaire	Département	L1 Études arabes
10	Cléo	F	L (TB)	2020	Favorisée	Région	L1 Arts du spectacle
11	Corentin	H	S (AB)	2020	Favorisée	Autre région	L1 Staps, (M2R)
12	Emma	F	ES (-)	2020	Modeste	Région	L1 Communication
13	Esther	F	ES (s.m.)	2020	Modeste	Ville	L1 Staps
14	Eulalie	F	ST2S (s.m.)	2020	Défavorisée	Région	L1 Arts plastiques
15	Éva	F	S (AB)	2020	Intermédiaire	Ville	L1 Musique
16	Ewan	H	ES (TB)	2020	Favorisée	Région	L1 Histoire
17	Fleur	F	L-Abibac (AB)	2020	Favorisée	Département	L1 LLCER Allemand
18	Flora	F	S (AB)	2020	Intermédiaire	Région	L1 Staps
19	Garance	F	ES (B)	2020	Favorisée	Région limitrophe	L1 MIASHS
20	Gaspard	H	L (-)	2020	Intermédiaire	Région	L1 Psycho.
21	Gwenaél	F	S (B)	2020	Modeste	Région	L1 Staps
22	Jane	F	S (B)	2020	Intermédiaire	Région	L1 Arts du spectacle
23	Laïssa	F	STMG (B)	2020	Modeste	Ville	L1 AES
24	Léa	F	ES (AB)	2020	Intermédiaire	Département	L1 Staps
25	Leïa	F	STD2A (AB)	2020	Favorisée	Région	L1 Arts plastiques
26	Léna	F	STMG (AB)	2020	Modeste	Ville	L1 SDE
27	Lou	F	ES (AB)	2020	Défavorisée	Département	L1 Psycho.
28	Marcus	H	ES (s.m.)	2020	Intermédiaire	Région	L1 SDE
29	Marion	F	L (TB)	2020	Favorisée	Autre région	L1 Psycho.
30	Marthe	F	ES (AB)	2020	Modeste	Département	L1 AES
31	Meryl	F	L (B)	2020	Intermédiaire	Région limitrophe	L1 Lettres
32	Mewena	F	L (AB)	2020	Intermédiaire	Ville	L1 HDA
33	Mila	F	L (TB)	2020	Favorisée	Région	L1 LLCER Anglais
34	Oriane	F	STMG (B)	2020	Modeste	Région	L1 AES (antenne)
35	Sam	F	ES (B)	2020	Modeste	Région	L1 Comm
36	Tomy	H	STI2D (AB)	2020	Intermédiaire	Région	L1 Staps (antenne)
37	Tom	H	ES (TB)	2020	Intermédiaire	Région limitrophe	L1 Histoire

# Références bibliographiques

- Aimé, P., Paquis, F., Foucault, M., Verhaeghe, D., Waiss, G. (2016). *Petites et moyennes universités* (Rapport IGAENR n° 2016-075). <https://www.vie-publique.fr/rapport/36384-petites-et-moyennes-universites>
- Ballion, R. (1982). *Les consommateurs d'école : stratégies éducatives des familles*. Stock.
- Bardin, L. (1985). *L'analyse de contenu*. Presses universitaires de France.
- Biémar, S., Philippe, M.-C., Romainville, M. (2003). L'injonction au projet : paradoxale et infondée ? *L'orientation scolaire et professionnelle*, 32(1), 31-51. <https://doi.org/10.4000/osp.3167>
- Bodin, R., Orange, S. (2013). *L'université n'est pas en crise. Les transformations de l'enseignement supérieur : enjeux et idées reçues*. Éditions du Croquant.
- Bodin, R., Millet, M. (2011). L'université, un espace de régulation. L'« abandon » dans les premiers cycles à l'aune de la socialisation universitaire. *Sociologie*, 2(3), 225-242. <https://doi.org/10.3917/socio.023.0225>
- Bourdieu P. (1974). Avenir de classe et causalité du probable. *Revue française de sociologie*, 15(1), 3-42.
- Bourdieu, P. (1980). *Le sens pratique*. Les Éditions de Minuit.
- Bourdieu, P., Passeron, J.-C. (1964). *Les héritiers*. Les Éditions de Minuit.
- Boutinet, J-P. (2005). *Anthropologie du projet*. Quadrigé.
- Bretton, R., Haute, T. (2021). « En attente » : les logiques plurielles du sentiment d'injustice face à Parcoursup. *Céreq Échanges*, 16, 373-382.
- Chombart de Lauwe, P.-H. (1969). *Pour une sociologie des aspirations. Éléments pour des perspectives nouvelles en sciences humaines*. Médiations.
- Convert, B. (2010). Espace de l'enseignement supérieur et stratégies étudiantes. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 183(3), 14-31. <https://doi.org/10.3917/arss.183.0014>
- Daverne-Bailly, C. (2023). L'accompagnement à l'orientation en lycée : entre engagement des acteurs et inégalités. *Éducation et sociétés*, 49(1), 167-183. <https://doi.org/10.3917/es.049.0167>
- Dirani, A., Piquée, C. (2024). Analyse du processus d'admission en L1 dans les filières universitaires non sélectives. *Éducation et socialisation*, 72. <https://doi.org/10.4000/11w28>
- Draelants, H. (2013). L'effet établissement sur la construction des aspirations d'études supérieures. *L'orientation scolaire et professionnelle*, 42(1). <http://journals.openedition.org/osp/4028>
- Draelants, H., Braeckman, S. (2013). Aspirations et sentiment de compétence à suivre des études supérieures. L'établissement scolaire comme contexte de comparaison sociale. *Les Cahiers de recherche du Girsef*, 93, 1-32.
- Dubet, F. (1994a). *Sociologie de l'expérience*. Éditions du Seuil.
- Dubet, F. (1994b). Dimensions et figures de l'expérience étudiante dans l'université de masse. *Revue française de sociologie*, 35(4), 511-532.
- Durkheim, E. (1922). *Éducation et Sociologie*. Édition électronique développée par la Bibliothèque universitaire de Québec, Chicoutoumi. [http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim\\_emile/education\\_socio/education\\_socio.pdf](http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim_emile/education_socio/education_socio.pdf)
- Dutercq, Y., Masy, J. (2018). Les classes préparatoires aux grandes écoles : comment concilier compétitivité internationale et proximité démocratique ? *Éducation et sociétés*, 41, 27-42. <https://doi.org/10.3917/es.041.0027>
- Duru-Bellat, M., Kieffer, A. (2008). Du baccalauréat à l'enseignement supérieur en France : déplacement et recomposition des inégalités. *Population*, 63(1), 123-157.
- Felouzis, G. (2001). *La Condition étudiante. Sociologie des étudiants de l'université*. Presses universitaires de France.
- Frouillou, L., Pin, C., van Zanten, A. (2020). Les plateformes APB et Parcoursup au service de l'égalité des chances ? *L'Année sociologique*, 70(2), 337-363. <https://doi.org/10.3917/anso.202.0337>

- Gale, D., Shapley, L. S. (1962). College Admissions and the Stability of Marriage. *American Mathematical Monthly*, 69(1), 9-14. <https://doi.org/10.2307/2312726>
- Galland, O., Lazar, M. (2022). *Une jeunesse plurielle. Enquête auprès des 18-24 ans*. Institut Montaigne. <https://www.institutmontaigne.org/ressources/pdfs/publications/une-jeunesse-plurielle-enquete-aupres-des-18-24-ans-rapport.pdf>
- Geuring, E. (2024). *Le processus de construction des aspirations vers et dans l'enseignement supérieur. L'expérience sociale de la procédure Parcoursup*. (Thèse de doctorat, Université Rennes 2). Theses.fr. <https://theses.fr/2024REN20039>
- Geuring, E., Masy, J. (2021). L'« intervention humaine » de Parcoursup : une mise en œuvre hétérogène des Commissions d'examen des vœux dans les universités. *Journée d'étude Parcoursup*. 30 juin 2021, Rennes, France.
- Geuring, E., Masy, J. (2023). « Nous, on nous dit que la vie étudiante c'est la liberté... ». Être étudiant-e en première année de licence au temps du coronavirus. *Revue des sciences sociales*, 69, 46-55. <https://doi.org/10.4000/revss.9874>
- Grenet, J. (2022). Chapitre 1. Les algorithmes d'affectation dans le système éducatif français. In M. Simioni et P. Steiner (dirs.), *Comment ça matche. Une sociologie de l'appariement* (p. 21-60). Presses de Sciences Po.
- Gurvitch, G. (1963). La multiplicité des temps sociaux. In G. Gurvitch. *La vocation actuelle de la sociologie* (p. 326-430). Presses universitaires de France.
- Harari-Kermadec, H., Moulin, L. (2015). Postface : De la mise en concurrence à la mise en marché de l'enseignement supérieur. *Formation emploi. Revue française de sciences sociales*, 132, Art. 132. <https://doi.org/10.4000/formationemploi.4590>
- Hoggart, R. (1970). *La culture du pauvre*. Les Éditions de Minuit.
- Jellab, A. (2011). La socialisation universitaire des étudiants. *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 42(2), 115-142. <https://doi.org/10.4000/rsa.732>
- Kaufmann, J.C. (2016). *L'entretien compréhensif*. Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.kaufm.2016.01>
- Landrier, S., Nakhili, N. (2010). Comment l'orientation contribue aux inégalités de parcours scolaires en France. *Formation emploi*, 109, 23-36.
- Le Pape, M.-C., van Zanten, A. (2009). Les pratiques éducatives des familles. In M. Duru-Bellat, A. van Zanten (dirs.), *Sociologie du système éducatif* (p. 185-205). Presses universitaires de France.
- Masy, J. (2014). *De la construction sociale du rapport au temps. Le cas des boursiers des classes préparatoires aux grandes écoles* (Thèse de doctorat, université de Nantes). Theses.fr. <https://theses.fr/2014NANT3014>
- Merle, P. (2002). *La démocratisation de l'enseignement*. La Découverte.
- Musselin, C. (2008). Vers un marché international de l'enseignement supérieur ? *Critique internationale*, 39, 13-24. <https://doi.org/10.3917/cii.039.0013>
- Nakhili, N. (2010). Orientation après le bac : quand le lycée fait la différence. *Bref*, 27.
- Pronovost, G. (1996). *Sociologie du temps*. De Boeck université.
- Poullaouec, T. (2004). Les familles ouvrières face au devenir de leurs enfants. *Économie et statistiques*, 371, 3-22.
- Rosignol-Brunet, M. (2022). *Faire ses humanités. Aspirations et entrée en études des admis en licence d'arts, lettres, langues et sciences humaines*. [Thèse de doctorat en sociologie, Toulouse 2]. Theses.fr. <https://theses.fr/2022TOU20018>
- Rosignol-Brunet, M. (2024). « Probables déçus », « possibles satisfaits » ou « contrariés certains » ? Mesure de l'orientation contrariée à l'université et différences de parcours d'études. *Éducation & formations*, 106, 726. <https://doi.org/10.48464/ef-106-01>
- Terrail, J.-P. (1984). Familles ouvrières, école, destin social (1880-1990). *Revue française de sociologie*, 25(3), 421-436.